



Le scribe®



LE BULLETIN de l'@ISON de l'ÉCOLE d'ÉDUCATION INTERNATIONALE

SPÉCIAL ~ ÉVALUATION PEI

Chers parents,

À ce stade-ci de l'année, il nous apparaît important de clarifier le système d'évaluation du PEI de l'IB. En cours d'année, sur *Mozaïk* ou dans l'agenda de votre enfant à la p.194, vous recevrez de la rétroaction des enseignants sur les évaluations IB. Ce modèle d'évaluation est qualifié de « critérié », car il est basé sur des critères déterminés par l'IB et pour lesquels des niveaux permettent de mesurer à quel point les élèves ont atteint les objectifs.

Chaque année du programme, les enseignants élaborent des tâches rigoureuses pour les élèves. Ils font appel à différentes stratégies d'évaluation pour déterminer, à l'aide des critères d'évaluation établis pour chaque groupe de matières, le niveau qui représente le mieux l'atteinte des objectifs de l'élève.

Chaque groupe de matières comporte quatre critères d'évaluation. Chacun de ces critères est quant à lui composé de huit niveaux (valeurs numériques de 1 à 8), et associé à des énoncés génériques et qualitatifs appelés « descripteurs de niveaux ». La valeur numérique correspond au niveau où l'élève est rendu dans ses apprentissages **et ne doit pas être converti en pourcentage (%)**. Aux plus bas niveaux, l'élève n'accomplit les aspects qu'au minimum. Plus les valeurs numériques des niveaux augmentent, plus les descripteurs de niveaux correspondent à des niveaux élevés dans chacun des aspects.

Par ailleurs, il est important de souligner que les niveaux octroyés dans chacun des groupes de matières de la 1^{re} à la 5^e secondaire ne le sont qu'à titre indicatif et visent à vous informer de la progression de votre enfant. Lors de la dernière année du programme, soit la 5^e secondaire, l'élève doit réussir les évaluations électroniques dans chacune des matières, l'apprentissage par le service, le portfolio électronique ainsi que le projet personnel pour obtenir la certification de l'IB.

En terminant, sachez que vers la fin de chaque année scolaire, vous recevrez en plus du bulletin régulier de la commission scolaire, un bulletin IB reflétant les apprentissages de votre enfant.

Geneviève Dubuc
Coordonnatrice du PEI

Nathalie Neveu
Directrice adjointe
4^e et 5^e secondaire

